

E U R 12
O
P A N
FR

La ville adaptable

Insérer les rythmes urbains

RAPPORT DU JURY
FRANCE

PRÉAMBULE

La douzième session d'Europarc a regroupé en France 539 inscriptions qui ont donné lieu à 368 rendus. La France présentait sept sites, parmi 51 en Europe.

Le thème de la session était : « La ville adaptable, Insérer les rythmes urbains »

LES DIFFERENTS SITES

Sept sites ont été choisis pour les capacités à faire émerger des perspectives intéressantes dans le cadre du thème et des sous thèmes retenus lors de la session.

Ils se distinguent par des configurations et des échelles différentes.

FOSSES - CA ROISSY PORTE DE France, le village

- LOCALISATION : Fosses, le village. Communauté d'agglomération de Roissy Porte de France, Secteur Nord du Bassin parisien(95)
- POPULATION : commune de 10000 habitants
- SITE DE REFLEXION : 126 ha
- SITE DE PROJET : 8,6ha
- SITE PROPOSE PAR : Ville de Fosses avec les partenaires suivants sur le projet : Communauté d'Agglomération et Ville de Fosses, PNR-OPF, CC Pays de France, CG95, DRAC et JPGF
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Ville de Fosses et propriétaires privés

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- Concevoir un nouveau quartier d'habitat dans une configuration de quartier de ville affirmant le caractère spécifique d'un milieu urbain entre ville de campagne.
- Développer une réflexion sur la nature des liens et de la spatialité des lieux que l'espace public conduit.
- Raisonner des pratiques et des aménagements de l'espace dans une temporalité adaptée aux évolutions qui incitent à la mixité et à la mutualisation des usages, à l'accueil de populations diversifiées.

Les grandes orientations du programme demandent :

- Des aménagements des espaces publics (voies, prairie centrale, place etc.)
- Un centre technique municipal (CTM)
- La préservation et la mise en valeur du site du four potier.
- Des logements en construction ou en réhabilitation selon une densité de 60 à 70 logements par hectare.
- Un centre d'interprétation de l'histoire potière
- Un espace de promotion de la vallée de l'Ysieux et/ou des espaces d'accueil de type gîte d'étape ou chambres d'hôtes

MARSEILLE, plan d'Aou Saint-Antoine

- LOCALISATION : Marseille, 15^e arrondissement (13)
- POPULATION : Ville : 820 600 habitants. Agglomération : 1 040 000 habitants
- SITE DE REFLEXION: 4,27ha
- SITE DE PROJET : 0,44 ha
- SITE PROPOSE PAR : Marseille Rénovation Urbaine et Ville de Marseille
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Groupe Immobilier Le Plan d'Aou

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- Prolonger la dynamique initiée par le projet de rénovation urbaine,
- Concevoir des formes urbaines et architecturales adaptées à des pratiques sociales en prise avec l'échelle métropolitaine.
- Considérer les temporalités du projet et son évolutivité, prévoir des adaptations ou mutations futures, sur le registre de l'architecture, des procédés constructifs et de la conception des logements et des espaces publics.
- Réfléchir à des types d'habitat adaptés et adaptables, en regard du vieillissement de la population et concevoir des lieux de mixité générationnelle,
- Intégrer les dimensions sociales et économiques, dans le processus de projet, en donnant place aux initiatives d'habitants et d'acteurs associatifs ou issus de l'économie sociale et solidaire

Les grandes orientations du programme demandent :

- La valorisation des espaces publics
- Un lieu de résidence pour personnes âgées
- Un lieu de résidence pour artistes
- Un lieu d'accueil et de résidence pour des familles visitant des patients de l'hôpital Nord.
- Un lieu d'accueil et de développement de jeunes entreprises
- Un lieu de résidence pour les étudiants
- Un lieu de service pour les usagers et les habitants du quartier.

PARIS, porte des poissonniers

- LOCALISATION : 18^e arrondissement, Secteur Nord-Est de Paris (75)
- POPULATION : Commune : 2 200 000 habitants. Agglomération : 10 000 000 habitants. Arrondissement : 200 000 habitants
- SITE DE REFLEXION: 27 ha
- SITE DE PROJET : 4ha
- SITE PROPOSE PAR : la Ville de Paris, avec les partenaires du projet suivant : Mairie d'arrondissement, RATP, Ministère de la Défense
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Ministère de la Défense, Ville de Paris

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- Engager la mutation et l'adaptabilité d'un quartier dense en s'appuyant sur la transformation des interstices et de grandes emprises foncières.
- Prendre en compte les fonctions économiques présentes.
- Inscrire les possibilités d'évolution du secteur dans une échelle métropolitaine mais également locale.
- Permettre la constitution d'une ossature urbaine robuste, support de développement d'un tissu urbain dense qui puisse voir émerger de nouveaux quartiers ainsi qu'une redynamisation et une diversification de l'activité économique.
- Concilier avec une certaine densité des fonctions et des usages variés et complémentaires, avec une priorité donnée au logement mixte, tant du point de vue social que générationnel, aux équipements et services de proximité correspondants, ainsi qu'aux activités concourant à la richesse d'une vie de quartier.

Les grandes orientations du programme demandent de :

- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie quotidienne
- Désenclaver et relier le quartier à son environnement par le rétablissement de continuités urbaines avec le reste de l'arrondissement et la commune de Saint-Ouen
- Favoriser la mixité des fonctions et le développement économique
- Engager une réflexion sur la densité et la hauteur
- Favoriser la construction d'un équilibre social et démographique entre les différents types de populations
- Imaginer des logements adaptables
- Privilégier l'échelle de proximité
- *Sur le site de projet, les éléments indicatifs donnés sont :*
 - Prévoir des logements de toutes catégories, familiaux et spécifiques.
 - Proposer des rez-de-chaussée animés.
 - Intégrer des activités économiques diversifiées, commerciales, artisanales, tertiaires.
 - Prévoir des équipements publics de proximité liés à la construction de logements.
 - Ecole de 12 classes / 4000 m².
 - Requalifier le mail Croisset comme lieu de convivialité et d'échanges.

PARIS-SACLAY, CAMPUS -VALLEE

- LOCALISATION : Bures-sur-Yvette (91) – territoire de Paris-Saclay
- POPULATION : Bures-sur-Yvette : 9 900 hab. Orsay : 16 600 hab. / Université Paris-Sud : 27 000 étudiants et 2 500 enseignants-chercheurs
- SITE DE REFLEXION : 290 ha
- SITE DE PROJET : 33,5 ha
- SITE PROPOSE PAR : Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS) ; avec les partenaires suivants sur le projet : Université Paris-Sud, les communes de Bures-sur-Yvette, Orsay, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, le CROUS, l'Etat
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Etat

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- Favoriser les porosités avec le centre-ville de Bures-sur-Yvette et développer l'appropriation du site par tous ;
- Constituer des polarités compactes pour une plus grande intensité urbaine dans le campus en complémentarité des lieux du quotidien du centre-ville tels que les gares et rues de la ville ;
- Concilier les modes de déplacement et rendre plus confortable la pratique à pied du campus ;
- Optimiser les consommations foncières et mutualiser les fonctions ;
- Valoriser les espaces naturels ;
- Favoriser une plus grande animation du campus par des lieux de pratiques communes avec des temporalités différentes, permettant une mutualisation des usages.

Les grandes orientations du programme demandent de :

- Une stratégie d'aménagement et une programmation spatiale, à court et à long terme ;
- Des principes d'aménagement des espaces publics, de loisirs et de circulation ;
- Un scénario de reconversion/démolition du bâtiment libéré ;
- Un projet architectural de niveau esquisse pour l'hébergement permanent d'au moins 200 étudiants et pour l'accueil temporaire d'enseignants-chercheurs et de leurs familles

ROUEN, Saint-Sever ile Lacroix

- LOCALISATION : ville de Rouen (76)
- POPULATION : Commune : 113 500 hab. Agglo. : 486 200 hab.
- SITE DE REFLEXION : 111ha
- SITE DE PROJET : 35ha
- SITE PROPOSE PAR : la ville de Rouen, avec les partenaires du projet suivant : RFF - SNCF
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Ville de Rouen / RFF - SNCF / l'Etat (voies navigables et routes nationales)

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- S'inscrire dans une perspective globale de transformation de la ville de Rouen.
- Favoriser un contexte ouvert
- Conduire le projet dans le temps.
- Penser l'actualité d'un quartier exemplaire
- Faire des propositions à deux échelles :
 - A l'échelle du périmètre global, élaborer des propositions de stratégie, formulées sur la base d'un plan guide qui reprennent en compte les possibles évolutions à court et long terme, le cheminement du projet stratifié et croisant les thématiques développées en les inscrivant dans une analyse du milieu urbain et de la politique culturelle de la ville.
 - A l'échelle du site de projet, en attendant la gare, il s'agit de proposer par anticipation des formes urbaines et architecturales qui pérennisent la qualité de l'espace public en modélisant autour de la Seine, le paysage urbain et la densité des pleins et des vides. Des rapports sociaux solidaires, des déplacements fluides favoriseront des usages inscrits avec pertinence dans un contexte équitable où, habiter, travailler, se cultiver sera rendu possible.

Des scénarios de mises en forme successives traduiront une temporalité réfléchie au service d'étapes concrètes de transformations.

Les grandes orientations du programme, demandent de :

- Développer sur l'île Lacroix des espaces urbains à haute qualité environnementale :
 - Aménager une promenade continue sur les berges ;
 - Opérer une reconquête paysagère des espaces publics urbains de l'île ;
 - Apporter des solutions pérennes à des situations précaires ;
 - Améliorer l'accessibilité en mode doux de l'île Lacroix ;
 - Prendre en compte l'automobile et les bus ;
 - Envisager la rénovation urbaine et architecturale de l'île.
- Développer sur la rive gauche et autour de la future gare des espaces urbains de qualité :
 - Etablir une stratégie de transformation progressive du site par l'instauration d'une démarche privilégiant la pertinence et la cohérence de l'espace public.
- Anticiper sur l'ensemble du site de projet par des éléments de pré-programmation urbaine :
 - Ouvrir le site à son environnement ;
 - Concevoir un projet de réappropriation des quais de Seine ;
 - Imaginer les actions possibles pour faire « préfigurer » la capacité à terme du site ;
 - Réfléchir à la fréquentation et aux rythmes et flux de déplacements ;
 - Offrir des solutions à la question du stationnement des véhicules ;
 - Penser et dessiner des programmes d'aménagement de l'espace public ;
 - Raisonner des pratiques de l'espace qui favorisent le lien social, la mutualisation des espaces etc. ;
 - Prendre en compte les spécificités des quartiers existants ;
 - Susciter dialogue et harmonie entre usages existants et apports du projet.

SAINT-HERBLAIN, quartier de preux

- LOCALISATION : Saint-Herblain(44)
- POPULATION : Ville : 43 119 hab. Conurbation : 582 159 hab.
- SITE DE REFLEXION : 71,1ha
- SITE DE PROJET : 17,8ha
- SITE PROPOSE PAR : Ville de Saint-Herblain et Nantes Métropole
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Ville de Saint-Herblain, Nantes Métropole, Bailleurs sociaux

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- Proposer une stratégie de greffe et d'adaptabilité métropolitaine
- Mettre en relation Preux avec les quartiers alentours et les nouveaux transports collectifs.
- Redéfinir un quartier aux modes de vie innovant et valorisants

Les grandes orientations du programme demandent de :

- Un programme adapté aux ambitions stratégiques développées par les projets pouvant intégrer :
 - Le développement d'une polarité commerciale ;
 - La redynamisation des locaux d'activités avec de nouvelles programmations ;
 - La requalification des espaces publics ;
 - Repenser le fonctionnement du groupe scolaire du Soleil Levant ;
 - Développer des logements collectifs et individuels innovants ;
 - Adapter les logements existants aux nouveaux enjeux sociaux et écologiques.

VICHY VAL D'ALLIER, Maupertuis

- LOCALISATION : communes de Bellerive-sur-Allier et Charmeil (03)
- POPULATION : Agglomération 80 000 habitants
- SITE DE REFLEXION : 400ha
- SITE DE PROJET : 128ha
- SITE PROPOSE PAR : Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier
- PROPRIETAIRE(S) DU SITE : Société Manurhin Défense – GIAT Industries

A l'échelle des périmètres d'études et d'interventions, les grandes orientations de projets sont de :

- Considérer l'héritage bâti et paysager d'un site industriel fermé à la population et protégé par le secret depuis plus de 70 ans ;
- Imaginer une évolution qui concilie la réoccupation des lieux avec la valorisation de la nature, de l'eau et du végétal ;
- Penser un mode de développement souple pouvant s'adapter aux besoins d'acteurs économiques divers ;
- Définir une stratégie de mutation et un processus évolutif capable de s'adapter à plusieurs types d'utilisation dans l'espace et dans le temps ;
- Penser des modalités d'ouverture à la population et l'introduction d'usages nouveaux, compatibles avec la vocation économique et industrielle du site.

Les grandes orientations du programme demandent :

- Inventer un campus industriel de nouvelle génération qui mêle différents types d'implantations économiques (de 200 à 10 000 m²). Une réflexion sur des modes d'organisation de l'espace et de développement assurant une modalité et une souplesse de l'aménagement, y compris à l'échelle des bâtiments (évolutivité du bâti en cas de changement d'activité, d'extension ou de redécoupage) ;
- Le maintien et la pérennisation d'une activité agricole ;
- Des programmes de logements et de services en accompagnement.

LE TRAVAIL D'EXPERTISE DES PROJETS

Compte-tenu du grand nombre de projets reçus, et pour permettre le travail du jury dans de bonnes conditions, une commission d'analyse composée de 7 experts et d'un coordonnateur architectes/urbanistes/paysagiste a été constituée.

- L'objet de cette expertise a consisté à évaluer :
 1. la qualité et la singularité des propositions reçues, au regard du thème, de la problématique et des sites proposés dans le cadre de la session European 12 ;
 2. la mise en évidence des familles de propositions reçues et les cas atypiques.
- Son enjeu a été de rendre compte de ces évaluations au travers des fiches et des présentations orales :
 1. aux membres du jury pour en faciliter leur tâche ;
 2. aux représentants des villes participantes, pour les informer de la diversité des propositions reçues, leur expliciter les modes d'évaluations opérés, ceci dans le but de clarifier et légitimer le travail de sélection du jury.
- Le rôle de la commission d'expertise consiste donc notamment à analyser la totalité des projets, en faire des fiches et les classer.

L'expertise s'est déroulée en trois temps :

1. Préparation :
 - Désignation des 7 experts (1 par ville) et d'un coordonnateur
 - Attribution d'un site par expert.
 - Prise de connaissance de la méthodologie d'expertise et visite du site par l'expert.
2. Phase 01 / Préparation pour le jury phase 01 :
 - Expertise des projets reçus.
 - Rédaction de fiches d'analyse et classement de projets selon une note allant de A à C.
 - Présentation des projets au jury.
3. Phase 02 / Préparation pour le jury phase 02 :
 - Complétion et recadrage des fiches de projets selon les demandes du jury.
 - Présentation des projets au jury.

Les grandes étapes de l'expertise ont été :

1. Première journée collective d'expertise : le vendredi 19 juillet 2013

Le coordonnateur a présenté aux experts de manière détaillée une grille d'expertise type (diffusée au préalable), pour information et avis. Le coordonnateur a exposé ses stratégies d'expertise et d'évaluation établies avec l'organisateur. Cette journée avait pour objectif la présentation et mise au point de la méthode de travail et de ses modalités matérielles.

Chaque expert a présenté aux autres experts le site dont il a la charge.

L'ensemble des experts et le coordinateur ont parcouru l'ensemble des panneaux rendus et ont discuté des projets.

Les 368 projets comportaient 3 panneaux de rendu au format A1 et un dossier de présentation au format A3.

A la vue des panneaux rendus, les projets qui ne méritaient pas d'analyse sont écartés. En effet, certaines équipes ont présenté des projets sans maîtriser la complexité des enjeux aux différentes d'échelles d'interventions, sans véritable culture urbaine, sans possession des outils graphiques permettant d'exprimer clairement des intentions, sans pouvoir d'innovations et sans prise en compte de la thématique.

D'autres projets ont également été classés D, car bien que talentueux, sont hors sujet soit au regard des attentes de la ville, soit au regard du thème, voire du concours Européen (un concours d'idée suivi de réalisations) Certains se situent totalement dans le registre de l'utopie.

A l'issue de cette journée, **316 projets ont été sélectionnés** pour l'expertise individuelle, soit environ 45 projets par expert.

Le coordinateur a procédé à une relecture des projets écartés pour s'assurer que des propositions de qualité n'aient pas été hâtivement écartées. Ces projets, notés D, n'ont pas fait l'objet de la rédaction d'une fiche détaillée. Le jury a pris connaissance des panneaux A1 et des dossiers A3 de ces projets lors de la phase de repêchage.

Certains sites ayant reçu un nombre très important de projets, il a été décidé de rééquilibrer le nombre de projets par expert en créant des binômes d'expertise.

2. Du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2013

En préalable à la 1^{ière} phase du jury, un atelier collectif d'une semaine a permis, dans le cadre d'un travail en binôme, un croisement des analyses avec une présentation journalière des tendances et familles rencontrées et au final l'établissement de fiches individuelles par projet, comprenant :

- un résumé de la proposition d'après le rendu du concurrent, avec :
 - le nom du site retenu et les codes attribués
 - une synthèse de la proposition
 - le programme mis en place
 - la démarche mentionnée et les thèmes évoqués
- une analyse de la proposition explicitant :
 - les points forts et les points faibles de la proposition
 - les aspects remarquable au regard de la thématique
 - la pertinence de sa mise en pratique et son caractère innovant

Ces fiches ont été diffusées aux membres du jury et aux villes le 26 septembre 2013.

3. Les vendredi 11 et samedi 12 octobre 2013, participation à la phase 1 du jury.

Lors de cette première phase de jury, la commission d'expertise a :

- présenté oralement au jury les projets pré-classés A (61 projets)
- répondu aux questions du jury.

4. Les vendredi 8 et samedi 9 novembre 2013 au forum européen des villes et des projets à Paris

Participation du coordinateur et des experts aux débats entre les villes, membres du jury et membres du Comité technique et scientifique European Europe.

5. Les dimanche 10 et lundi 11 novembre 2013, participation à la phase 2 du jury.

Présentation au jury des projets présélectionnés en phase 1. Pendant le jury, le coordinateur a établi deux notes distinctes :

- Sur chaque projet, un rapport de l'ensemble des arguments et commentaires, afin d'en constituer la mémoire pendant les délibérations.
- Sur chaque projet ci-dessus qui aura été sélectionné ou cité par le jury, une note spécifique de synthèse rédigée, destinée à constituer le dossier de presse et le rapport du jury d'European 12.

1ÈRE PHASE DU JURY

La première réunion du jury

Date : vendredi 11 et samedi 12 octobre 2013

Première journée :

A l'ouverture de la première journée, les deux membres du jury absents (Serge Contat et Joào Nunes) ont été remplacés par les deux suppléants. (Liste complète des membres du jury et des suppléants en annexe 1).

Les Villes étaient également représentées aux deux journées de cette première session jury pour participer aux débats, sans droit de vote (liste complète en annexe 2).

Étaient enfin présents l'ensemble des experts (liste complète en annexe 3).

La première journée était dévolue à la présentation des sites et des projets par les experts, et aux débats avec les villes et membres du jury sur les différentes propositions des candidats.

La deuxième journée a donné lieu au repêchage de projets non présentés la veille, à la présentation de ces projets suivie de débats ; et enfin à la présélection des projets.

La première journée a été ouverte à 9h15 par un mot d'accueil d'Isabelle Moulin. M Alain Maugard, président de l'Association European France a présenté European et les spécificités de la session en cours puis il a invité les différents membres du jury, membres des villes et experts à se présenter. M. Bertrand-Pierre Galey, président du jury a proposé une méthode de travail pour les deux journées - acceptée par tous les membres du jury - et a lancé les débats.

En préambule Fabien Gantois a rendu compte du travail fourni par les experts en amont du jury : présentation de la méthode d'expertise, du mode classement des projets entre les catégories A, B, C et D, explicitation des critères de classement et présentation des thématiques de la session European 12.

Les représentants des 7 villes ont ensuite rappelé les principales caractéristiques des sites proposés au concours.

Les 7 experts ont présenté à la suite entre 8 et 10 projets par site, considérés comme les plus intéressants, classés « A » par la commission d'expertise. Chaque présentation a été suivie d'un jeu de questions/réponses entre les villes et les membres du jury portant à la fois sur l'appréciation des enjeux de chaque site et sur un début d'appréciation de la pertinence des différents projets.

Les débats de la matinée ont donc commencé avec la Ville de Saint-Herblain puis continué avec les sites de Rouen Saint-Sever et de Marseille pour terminer avec le site de Paris.

Après une pause, les débats ont repris sur le même principe par la présentation de Fosses puis du site de Vichy Val d'Allier pour terminer par le site de Paris-Saclay.

Liste des 61projets présentés par la commission d'expertise :

Fosses – Roissy Porte de France , 8 projets présentés :

AP526	OUVRIR LES POSSIBLES
AW760	DE LA VILLE CONSOLIDEE AU PAYSAGE REVELE
DW146	ENTRECROISEMENTS
GS738	SLOW FOSSES
JX382	L'AMATEUR REND POSSIBLE L'IMPREVISIBLE
MQ916	CHAMPS LIBRE
VV668	PAR LA GRANDE PORTE
WK606	LA TERRE EMERGENTE

Marseille, 8 projets présentés :

BK039	CONCOMITANCE
CH383	GRAINE
IS682	IL N'Y A QUE MAIL QUI MAILLE
JO892	URBAN FONDATION
NQ059	RUBAN D'AOU
PI753	C'EST DE L'EAU
AQ250	LE TEMPS DES POSSIBLES
PX040	CONSTELLATIONS

Paris, 10 projets présentés :

CQ885	IN TRANSITION, A LOCAL METROPOLIS
DE659	XO, STRUCTURER LA METROPOLE, HABITER LA MICROPOLE
ED514	HYPERPOSITION METROPOLITAINE
FW390	JUNCTURE CITY : HABITER LES OPPORTUNITES
IU225	SINGULARITY/AD FUTURAE
JH987	VILLAGE POSSONNIERS
JS381	COLLECTIVE UNIT
NA326	NON STOPPED CITY
RB868	REALITE AUGMENTEE

ZI278 PARIS, PORTE DES POISSONNIERS

Paris-Saclay, 8 projets présentés :

BL445 REGENERATION
CZ355 CONCENTRER-MORCELER
LY274 REVERSING THE GRID
OL637 HYVETTE
SK100 ROOMS ROOMS ROOMS !
UH554 LIEU(X) DE NEGOCIATION(S)
VG001 PANTA RHEI
WE728 LABORATOIRE GASTRONOMIQUE

Rouen , 9 projets présentés :

A0053 RELIER LES TEMPS
BD531 PANGAEA
HC421 L'EMPIRISME CONTRE-ATTAQUE
MA080 NON AEDIFICANDI
OR636 SONAR SIGNAL ONDE ECHO
PY198 QUE M'ANQUETIL
PY269 LA SEINE EN TROIS ACTES
YY502 ROUEN ON THE MOVE
ZY538 UNE GARE POUR LES DEUX RIVES

Saint-Herblain, 9 projets présentés :

Ek110 5T+
EX358 PONCTUATIONS
FR025 KERN
GF993 METACENTRE : L'EMERGENCE D'UN TERRITOIRE JARDIN
NF651 DES HISTOIRES

UV970	LA GRANGE DE LEO
VB489	RENVERSER LA VILLE
XA319	PERMACULTURE
ZR366	SUR LA LIGNE DE CRETE

Vichy Val d'Allier, 9 projets présentés :

AD535	FELIS
DB989	ARCHIPEL DE CLAIRIERES-COMPOSER DES ENTITES PAYSAGERES
KA903	QUARTIER LIBRE
LY901	MONTPERTUIS : ARMER AUTREMENT
ML633	DE L'USAGE DES MATRICES
MY978	FRANGES PIONNIERES
NZ709	ARBORIPOLE 5, UNE REAPPROPRIATION ECO-RESPONSABLE
TZ958	LES TERRES VIVES
VC202	YESTERDAY TODAY TOMORROW

En fin d'après-midi, les membres du jury et représentants des villes ont ensuite pu regarder librement l'ensemble des projets classés B, C et D, non présentés par la commission d'expertise. Certains ont suscité un intérêt particulier chez leurs observateurs qui ont décidé de les soumettre à un débat du même type.

Seconde journée :

A l'ouverture de la seconde journée, le membre du jury absent (Serge Contat) a été remplacé par les un suppléant.

Ensuite a eu lieu la présentation, par les experts, des projets repêchés par le jury et les villes :

Sur le site de Saint-Herblain

Aucun projet n'a été proposé au repêchage

Sur le site Rouen Saint-Sever ile Iacroux

2 projets classés B ont été présentés par la commission et débattus par les membres du jury. Ces projets étaient les suivants :

- JW099 L'OASIS
- BX007 ME-TISSAGE

1 projet classé D a été présenté par la commission et débattu par les membres du jury. Ce projet était le

suivant :

- NX624 PLUG AND PLAY

Sur le site de Marseille

3 projets classés B ont été présentés par la commission et débattus par les membres du jury.

Ces projets étaient les suivants :

- HE417 MASSALIA
- NO403 PHARE WEST
- TO724 PLAN D'AOU NEW URBAN VILLAGE

Sur le site de Paris:

1 projet classé B a été présenté par la commission et débattu par les membres du jury. Ce projet était le suivant :

- NT258 PARIS, GREEN BELT DILATATION

1 projet classé C a été présenté par la commission et débattu par les membres du jury. Ce projet était le suivant :

- AQ997 MUE URBAINE

1 projet classé D a été présenté par la commission et débattu par les membres du jury. Ce projet était le suivant :

- OT454 LIEU D'INFLUENCE

Sur le site de Fosses- Roissy Porte de France

Aucun projet n'a été proposé au repêchage

Sur le site de Vichy Val d'Allier:

2 projets classés B ont été présentés par la commission et débattus par les membres du jury.

Ces projets étaient les suivants :

- JJ786 : ECHO2 RESEAU
- PL709 : RING UP

Sur le site de Paris Saclay:

2 projets classés B ont été présentés par la commission et débattus par les membres du jury.

Ces projets étaient les suivants :

- RM430 LA VALLEE RECONCILIEE
- ZC680 CHRONOCITE

L'après-midi a donné lieu au réexamen, de l'ensemble des projets visionnés la veille et dans la matinée afin de procéder à une première sélection de projets par les membres du jury en vue de la deuxième phase

du jury prévue le 10 novembre. Ces discussions plus approfondies, les allers retours d'un projet à un autre, les échanges entre membres du jury, représentants des villes et experts ont ainsi permis la sélection de **60 projets** (soit environ 16% de l'ensemble des projets remis) répartis comme suit :

Liste des 60 projets sélectionnés à l'issue de la phase 01 du jury:

Fosses – Roissy Porte de France , 8 projets sélectionnés :

AP526	OUVRIR LES POSSIBLES
AW760	DE LA VILLE CONSOLIDEE AU PAYSAGE REVELE
DW146	ENTRECROISEMENTS
GS738	SLOW FOSSES
JX382	L'AMATEUR REND POSSIBLE L'IMPREVISIBLE
MQ916	CHAMPS LIBRE
VV668	PAR LA GRANDE PORTE
WK606	LA TERRE EMERGENTE

Marseille, 8 projets sélectionnés :

BK039	CONCOMITANCE
CH383	GRAINE
IS682	IL N'Y A QUE MAIL QUI MAILLE
JO892	URBAN FONDATION
NQ059	RUBAN D'AOU
PI753	C'EST DE L'EAU
HE417	MASSALIA
TO724	PLAN D'AOU NEW URBAN VILLAGE

Paris, 9 projets sélectionnés :

CQ885	IN TRANSITION, A LOCAL METROPOLIS
DE659	XO, STRUCTURER LA METROPOLE, HABITER LA MICROPOLE
FW390	JUNCTURE CITY : HABITER LES OPPORTUNITES

IU225	SINGULARITY/AD FUTURAE
JH987	VILLAGE POSSONNIERS
JS381	COLLECTIVE UNIT
NA326	NON STOPPED CITY
RB868	REALITE AUGMENTEE
NT258	PARIS, GREEN BELT DILATATION

Paris-Saclay , 8 projets sélectionnés :

CZ355	CONCENTRER-MORCELER
LY274	REVERSING THE GRID
OL637	HYVETTE
SK100	ROOMS ROOMS ROOMS !
UH554	LIEU(X) DE NEGOCIATION(S)
VG001	PANTA RHEI
RM430	LA VALLEE RECONCILIEE
ZC680	CHRONOCITE

Rouen , 9 projets sélectionnés :

A0053	RELIER LES TEMPS
HC421	L'EMPIRISME CONTRE-ATTAQUE
MA080	NON AEDIFICANDI
OR636	SONAR SIGNAL ONDE ECHO
PY198	QUE M'ANQUETIL
YY502	ROUEN ON THE MOVE
ZY538	UNE GARE POUR LES DEUX RIVES
BX007	ME-TISSAGE
NX624	PLUG AND PLAY

Saint-Herblain, 8 projets sélectionnés :

EK110	5T+
EX358	PONCTUATIONS
FR025	KERN
GF993	METACENTRE : L'EMERGENCE D'UN TERRITOIRE JARDIN
NF651	DES HISTOIRES
UV970	LA GRANGE DE LEO
XA319	PERMACULTURE
ZR366	SUR LA LIGNE DE CRETE

Vichy Val d'Allier, 10 projets sélectionnés :

AD535	FELIS
DB989	ARCHIPEL DE CLAIRIERES-COMPOSER DES ENTITES PAYSAGERES
KA903	QUARTIER LIBRE
LY901	MONTPERTUIS : ARMER AUTREMENT
ML633	DE L'USAGE DES MATRICES
MY978	FRANGES PIONNIERES
NZ709	ARBORIPOLE 5, UNE REAPPROPRIATION ECO-RESPONABLE
VC202	YESTERDAY TODAY TOMORROW
JJ786	ECHO2 RESEAU
PL709	RING UP

2ÈME PHASE DU JURY

La seconde réunion du jury :

Date : dimanche 10 et lundi 11 novembre 2013

A l'ouverture des journées, les deux membres du jury absents (Serge Contat et Joào Nunes) ont été remplacés par les deux suppléants.

La première journée de travail a eu lieu en présence des villes afin qu'elles expriment chacune à leur tour leur appréciation de chaque projet, leur incertitude et leur enthousiasme vis-à-vis de telles ou telles propositions.

L'expertise a introduit les débats en présentant l'état des discussions sur les différents sites.

La seconde journée, sans la présence des villes, a donné lieu à des échanges plus précis, ciblés vers le choix des projets primés.

Au fil des échanges, l'orientation des thèmes de la session est apparue plus précisément pour chaque site et des critères d'évaluation ont petit à petit été énoncés.

A la suite du départ en matinée de Monsieur Pierre-Bertrand Galey, Monsieur Jean-Marc Offner a accepté la présidence du jury.

A la fin de la matinée, le jury a sélectionné trois projets par site. Il a ensuite souhaité distinguer plus particulièrement la valeur de certaines propositions entre les 21 projets sélectionnés et leur a attribué la qualité de lauréat, mentionné ou cité.

Puis il a été procédé à la levée de l'anonymat

Les arguments et les critères retenus par le jury dans le choix des équipes sélectionnées sont par site, les suivants :

FOSES- ROISSY PORTE DE FRANCE , le village

- La mise en place de processus de projet jaugés aux enjeux du territoire, souples et adaptables dans le temps ;
- L'intégration de propositions spatiales dans un paysage délicat, constitué d'un village ancien, de maisons individuelles et de champs. La définition d'une densité urbaine appropriée ;
- La crédibilité des propositions et leur capacité à servir d'exemple pour les communes ayant des problématiques urbaines similaires ;
- La définition de nouveaux principes de gouvernance de projets urbains ;
- Les qualités d'innovation en termes d'habitat.

MARSEILLE, plan d'aou sant-antoine

- Le développement d'outils innovants de projet ;
- Le caractère adaptable des propositions urbaines et architecturales ;
- La mise en place d'une stratégie de désenclavement du quartier ;
- L'intégration des propositions dans des enjeux paysagers identifiés.

PARIS, porte des poissonniers

- Le développement de projets prenant en compte la double situation urbaine du site, à la fois métropolitaine et locale ;
- Le développement d'une morphologie urbaine adaptée à ce contexte hybride ;
- Le traitement des limites, notamment celles formées par le boulevard périphérique ;
- La capacité à répondre aux enjeux sociaux contemporains par la proposition de forme d'habitat innovant.

PARIS-SACLAY, campus-vallee

- Le développement de propositions redonnant une échelle urbaine et paysagère au site ;
- Le développement de propositions souples et adaptables au jeu d'acteurs ;
- La qualité des mises en relation du plateau, du campus et de la ville ;
- Les propositions prenant en compte le caractère saisonnier des usages.

ROUEN , SAINT-SEVER Ile lacroix

- Le développement de propositions très adaptables, déclinées selon plusieurs registres ;
- La capacité à interroger les modes de gouvernance urbaine « bottom up » versus « top/down » ;
- La capacité à interroger les manières de faire de la ville au-delà de la seule définition d'espaces publics ;
- La capacité du projet à intégrer l'inconnue de la position de la future gare TGV, à « faire ville » en l'absence de la gare ;
- La capacité à proposer des formes riches et variées d'habitat ;
- La pertinence des propositions de production de l'espace construit.

SAINT-HERBLAIN, quartier de preux

- La volonté affirmée de désenclaver spatialement le quartier, notamment au niveau des axes Est/Ouest et Nord/Sud ;
- La prise en compte du caractère habité du site et de la démarche sociale engagée par la Ville ;
- La justesse des stratégies mises en place pour permettre un retour de l'intensité urbaine ;
- La pertinence des liaisons proposées entre le quartier de Preux et les quartiers avoisinants ;
- La prise en compte de la double échelle spatiale et temporelle ;
- La mise en place d'une stratégie qui embrasse l'échelle territoriale.
- Des propositions qui mettent en place une stratégie de micro-interventions à très court terme.

VICHY VAL D'ALLIER, maupertuis

- La recherche de stratégies souples d'occupation du territoire qui engagent un processus urbain ouvert aux usages futurs ;
- La capacité à interroger la résilience du site ;
- Le développement de propositions qui intègrent avec justesse la grande échelle du site ;

- La recherche de stratégies spatiales variées et développées de manière complémentaires sur les franges, les clairières et les nœuds.
- La capacité à aller formuler une proposition qui va au-delà de la seule armature paysagère qualitative en redonnant une qualité d'usage.
- La capacité des projets à valoriser avec délicatesse et sensibilité l'aspect paysager du site.
- La prise en compte de la mémoire militaire du site proposant un ancrage mémoriel sans passéisme.
- La qualité de la réponse aux enjeux économiques d'avenir, autour de la construction d'une éco-technopole qui pourrait intégrer comme éléments de mémoire les installations existantes mais aussi la nature comme patrimoine vivant.

APPRECIATION GENERALE :

Sans entacher la qualité des projets rendus sur l'ensemble des sites français, le jury souhaite toutefois indiquer qu'il aurait apprécié recevoir plus de propositions développant la thématique de la chronotopie urbaine comme réponse possible à la thématique de l'adaptabilité.

Liste des 21 projets sélectionnés :

FOSES - ROISSY PORTE DE France, LE VILLAGE

LAUREAT L'AMATEUR REND POSSIBLE L'IMPREVISIBLE_JX382

Représentant de l'équipe: L'amateur-bolehor (nom de l'équipe)
Julien Boidot , architecte urbaniste, paris, FR
Né le 28.08.81 (32 ans)

Associés : Mathieu Holdrinet, architecte urbaniste, FR
Arnaud Ledu, archi urbaniste, FR
Emilien Robin, archi urbaniste, FR

Collaborateurs : Consultant : Olivier Assouly, Professeur de philosophie, FR

Adresse : L'amateur - bolehor
68, avenue du Général Michel Bizot
75012 Paris, France

Téléphone : 01 44 68 39 61 / 06 48 48 73 30

E-mail : contact@lamateurfoses.fr

Avis du jury : *Ce projet processus se focalise sur les leviers à actionner pour que la ville se transforme sur elle-même. Le partage économique et social des compétences et des pouvoirs entre l'expert et le citoyen, à l'image des réseaux de production 2.0, fonde le projet. Des communautés d'Amateurs passionnés coproduisent un projet commun en s'aidant d'outils tels qu'une SCIC ou une SCOP. Les différents projets seront identifiés par la SCIC (dont la commune fait partie) qui tiendra lieu de maître d'ouvrage partenarial, tandis qu'ils seront conçus, étudiés, développés construits par la SCOP. A partir de ces outils, le projet développe spatialement un scénario de densification raisonné, permettant la réappropriation de l'existant : 70 micro-maisons et micro-collectifs se glissent dans tous les interstices du village et de ses lotissements. La maison du projet, implantée dans la ferme Laforest est le cœur du projet, le siège des SCOP et SCIC. Une nouvelle ferme et une maison de retraite complètent ce scénario esquissé de manière atypique sous forme de notice de montage des bâtiments.*

Le jury a jugé la méthode envisagée juste dans son dimensionnement et son principe. Le processus proposé a été estimé innovant mais aussi très sérieux, solide et bien construit, à même de servir de modèle pour des sites similaires. Le processus de projet répond pleinement aux enjeux de la thématique de la session notamment dans sa capacité à mettre en place un catalyseur sensible aux qualités existantes.

MENTIONNE ENTRECROISEMENTS_ DW146

Représentant de Morvan Rabin, urbaniste, Paris, FR
l'équipe : Né le 22.03.1988 (25 ans)

Associés : Alline Correa Bouric, architecte urbaniste, BR
Vincent Prié, architecte urbaniste, FR

Collaborateurs : Tangi Rabin, jardinier botaniste, FR

Adresse :

Téléphone :

E-mail : terau@mailoo.org
www.terau.fr

Avis du jury : *La mise en relation systématique des axes de stratégie métropolitaine avec la stratégie urbaine et son expression architecturale garantit une forte cohérence au projet. Le projet de renouvellement rural met en avant 3 axes de recherche autour de l'agriculture urbaine de proximité, du renforcement du cœur de village, et de la stimulation des initiatives individuelles. La complexité spatiale du projet (11 profil d'espaces public et 5 typologies de logement dont plusieurs atypiques (maisons serres ou patio ou extension de type 'bimby') correspond à l'envie d'entrecroiser des systèmes urbain et naturel progressivement. La programmation est recherchée et explicitée (maraichage bio-intensif) et rayonne au-delà du site de projet.*

Ce projet a été jugé très complet. Le développement économique, fouillé, autour d'un maraîchage bio-intensif a été considéré comme une option tout à fait réaliste. Le processus de projet répond pleinement aux enjeux de la thématique de la session.

MENTIONNE PAR LA GRANDE PORTE_ VV668

Représentant de Hans Lefevre, architecte, 2:pm architectures, Bordeaux, FR
l'équipe : Né le 05.07.80 (33 ans)

Associés : Matthieu Bergeret, architecte, FR
Flavien Bézy, urbaniste, FR
Paul Rolland, architecte, FR
Julien Rouger, architecte, FR

Collaborateurs :

Adresse : 14 rue Lauzin
75019 Paris, France

Téléphone : 09 54 31 98 44 / 06 81 61 04 05

E-mail : contact@2pma.com

Avis du jury :

Le projet part d'une restructuration fine et d'une densification forte du bourg par de l'habitat pour s'ouvrir ensuite sur la prairie et le PNR. Dans le bourg, un maillage fin rend le tissu existant poreux et dessert de petites opérations de logements intermédiaires à l'écriture architecturale maîtrisée et s'implantant autour d'un noyau d'équipements publics et culturels consolidé. Au nord du centre bourg, la lisière est qualifiée et cherche à ré-adopter la nature et ses métiers: une ferme pédagogique et la maison du PNR s'articulent autour d'une nouvelle place publique et s'ouvrent sur la prairie. A l'échelle territoriale, un renouvellement du partenariat entre Fosses et le PNR a lieu et s'illustre - entre autre - par la création de plusieurs parcours en boucle qui font du site une porte du PNR, tout en renforçant les liens avec la ville de Fosses

Proposant une densification douce, le jury a apprécié la finesse de l'insertion paysagère. « Par la grande porte » est un beau projet, élégant, adapté aux paysages typiques de l'Île de France. Le jury aurait toutefois apprécié que l'équipe développe de manière plus approfondie les enjeux de processus.

MARSEILLE PLAN D'AOU SAINT ANTOINE

MENTIONNE CONCOMITANCE_ BK039

Représentant de l'équipe : Adrien Zlatic, architecte, Paris, FR
Né le 23.02.88 (25 ans)

Associés : Simon Moisière, architecte, FR
Nicolas Persyn, géographe, FR
Jean Rodet, architecte, FR

Collaborateurs :

Adresse : 13 rue du Capitaine Madon
75018 Paris, France

Téléphone : 06 59 15 82 64

E-mail : jeanrodetabel@gmail.com
www.jeanrodet.com
www.simonmoisiere.com

Avis du jury : *La réflexion menée interroge la question de la propriété. L'évolution des sociétés, la crise rendent l'adaptabilité des systèmes de la construction indispensables. L'architecture développée ici n'est pas figée mais est systématiquement adaptable à la commande et aux changements. L'équipement développe une architecture aérienne mixte et son toit est accessible au public.*

Le jury a jugé les propositions sur le foncier et sa gestion au travers des baux très intéressantes. C'est un projet qui présente des qualités architecturales et paysagères très méditerranéennes.

MENTIONNE PLAN D'AOU NEW URBAN VILLAGE_ TO724

Représentante de l'équipe : Jeanette W.Frisk, architecte urbaniste, Copenhague, DK
Née le 02.02.1976 (37 ans)

Associé : Rasmus Westergaard Frisk, architecte urbaniste , DK

Collaborateurs : Emilie Salling Kjeldsen, étudiante en architecture, DK
Bianca maria Hermansen, architecte, DK

Adresse : Arki_Lab Aps
Birkegade 4, kld.tv.
2200 Copenhagen , Denmark

Téléphone : 00 45 281 43 717

E-mail : jf@arkilab.dk
www.arkilab.dk

Avis du jury : *Ce projet propose la création d'un morceau de ville très structuré qui ressert le Plan d'Aou. L'espace y est gradué du public au privé par trois types d'outils urbains : la rue, l'alley et le yard. La place d'Aou au centre du bâtiment intergénérationnel est pensé comme un espace urbain adaptable pré-figuré pour recevoir différents usages publics (marchés, jeux, concerts etc...)*
Le jury a apprécié la singularité de l'approche de l'équipe qui propose d'urbaniser le coteau Sud avec une forme architecturale moins attendue. Il a également souligné la capacité du projet à ouvrir le quartier à une plus grande diversité de population.

CITE II N'Y A QUE MAILLE QUI M'AILLE_ IS682

Représentante de l'équipe : Pauline Behr, architecte, Marseille, FR
Née le 03 12 1986 (27 ans)

Associés : Louise Balliet, architecte, FR
Anaïs Giraud, architecte, FR
Mauro Lombardo, architecte, IT
David Matéos Escobar, urbaniste, MX
Pauline Vincent, architecte, FR

Collaborateurs : Amaga Dolo, géographe, FR
Patrice Rambaud, graphiste, FR

Adresse :

Téléphone : 07 60 70 79 12

E-mail : europen12marseille@gmail.com

Avis du jury : *Le projet se fonde sur une analyse fine de la situation du Plan d'Aou et propose de créer des nouveaux points de passage vers le quartier Saint-Antoine mais également de l'hôpital Nord à l'Estaque grâce à un téléphérique. L'aménagement de l'espace public est marqué par des microarchitectures développées de manières participatives.*

Le jury a souligné les qualités de maillages urbains proposés ici à plusieurs échelles. Il a toutefois jugé le développement architectural peu pertinent aux regards des enjeux posés par le concours.

PARIS – PORTE DES POISSONNIERS

MENTIONNE IN TRANSITION- A LOCAL METROPOLIS_ CQ885

Représentant de Fabian Wallmüller, architecte, Vienna, AT
l'équipe : Né le 02.09.1974 (39 ans)

Associés : Christina Kimmerle, architecte, DE
Dominik Scheuch, paysagiste, AT

Collaborateurs : Eva Radenich, étudiante paysagiste, AT

Adresse : Hirschengasse 2/11
1060 Vienna, Austria

Téléphone : 0043 650 600 99 01

E-mail : fabian.wallmueller@gmx.at
www.fabianwallmueller.net
www.coarch.org
www.yewo.at

Avis du jury : *Cette équipe met en place une stratégie pertinente et développée à toutes les échelles d'espace et de temps jusqu'à la traduction architecturale. Le projet travaille à partir d'un maillage de l'espace public, d'une densification aérée, et développe un dispositif de petites tours qui s'implantent de la rue Championnet au périph, épaississant et brouillant la limite de Paris. Différentes typologies sont articulées : des tours accueillant des programmes mixtes, des petits bâtiments de bureaux accueillant des terrains de sport en toiture. L'ensemble du programme est respecté en accueillant une grande diversité de fonction et de typologies. L'espace public est extrêmement diversifié, il se prolonge jusqu'au rez-de-chaussée de chaque bâtiment.*

Le jury a apprécié le caractère prospectif de la proposition qui offre une réflexion singulière sur le type architectural de la tour. Le projet met en effet en place un système urbain « granulaire » qui sort de la logique d'objets ou de celle d'îlots. Le jury a également souligné la qualité des typologies développées et la richesse programmatique verticale qui apporte un vrai confort d'usage.

MENTIONNE COLLECTIVE UNIT_ JS381

Représentante de Julia Tournaire, architecte, FR
l'équipe : Née le 02.07.1987 (26 ans)

Associée : Marie-Charlotte Dalin, architecte, FR

Collaborateurs :

Adresse : Julia Tournaire
63 rue Servan
75011 paris

Téléphone : 06 76 76 72 80

E-mail : a.collectiveunit@gmail.com

Avis du jury : *La proposition interprète le périmètre d'étude comme un ensemble d'éléments disparates et autonomes reliés par un espace public et largement végétal. La proposition architecturale se concentre sur un prototype de "monument de la cohabitation" destiné à des habitants temporaires de la ville. Cette proposition est une interprétation forte de la vie métropolitaine dont le caractère impermanent pourrait même devenir une esthétique. Le plan proposé pour cette "unité collective" présente quelques limites auxquelles il serait intéressant d'essayer de palier pour vérifier plus précisément la pertinence de cette idée.*

Le jury a apprécié les questions posées par le projet au regard du nomadisme métropolitain et les nouvelles formes d'habiter. Il a par ailleurs jugé très intéressante la réponse typologique apportée sur le site au regard du fonctionnement de la bande urbaine située entre le boulevard des maréchaux et le boulevard périphérique. Il aurait toutefois apprécié un développement architectural plus fin de l'unité collective.

MENTIONNE GREEN BELT DILATATION_ NT258

Représentante de l'équipe : MWAB architectes urbanistes
Anne-Lise Bideaud , architecte urbaniste, Paris, FR
Née le 07.01.1981 (32 ans)

Associés : Matthieu Wotling, architecte, FR

Collaborateurs :

Adresse : 115, Rue Manin
75019 Paris, France

Téléphone :

E-mail : mwab@live.fr
www.mwab.eu

Avis du jury : *Le projet propose de créer un vaste espace vert articulé avec la petite ceinture (dénommée low line en référence à la high line de New York) au sud du boulevard Ney, dans une vision large des espaces verts des limites de Paris. Une approche qui articule différentes échelles et horizons temporels. La limitation de l'usage de la voiture est instaurée. Un franchissement du périphérique est installé en prolongement de la trame viaire de Saint-Ouen. Un travail sur les gabarits est proposé : des tours séquencées avec de nouveaux espaces collectifs au niveau du gabarit haussmannien. Le centre de bus de la Ratp n'est pas mentionné.*

Le jury a apprécié l'approche territoriale du projet menée au niveau des circulations douces. Il a également été sensible à la reprise de la thématique de la ceinture verte qui permet de donner une respiration urbaine et de mettre le quartier en réseau. Il a toutefois questionné l'absence de réponse apportée aux équipements importants comme la mosquée et le garage RATP.

PARIS – SACLAY, CAMPUS VALLEE

LAUREAT REVERSING THE GRID_ LY274

Représentante de l'équipe : Maia Tüür, architecte urbaniste, Paris, EST
Née le 31.07.1978 (35 ans)

Associés : Yoann Dupouy, architecte urbaniste, FR

Collaborateurs :

Adresse : 95 rue de la Roquette
75011 Paris, France

Téléphone :

E-mail : dupouytuur@gmail.com

Avis du jury : *Ce projet veut faire du plateau et de la vallée un ensemble cohérent avec 2 territoires qui s'équilibrent. Il propose un "miroir" du projet d'OMA sur le plateau, où la densité urbaine est remplacée par la densité naturelle, par la création de 3 milieux. Il répond :*

- à la nature intermédiaire par la ville intermédiaire: restructuration urbaine des franges du campus par des programmes mixtes (logements, commerces, équipements)

- aux espaces publics du plateau par des clairières universitaires: respirations dans paysage naturel autour des bâtis universitaires existants

- à la grille urbaine par une grille naturelle: allées piétonnes sur tout le site qui délimitent des espaces verts et des équipements sportifs.

Le jury a jugé la stratégie de mise en relation du plateau, de la ville et de l'université très juste. Il a salué la cohérence de la démarche mettant en place trois milieux identifiables et la souplesse d'une stratégie peu interventionniste. L'armature spatiale, en miroir du projet du plateau a été perçue comme un concept à la fois puissant et adaptable, à même de pouvoir resserrer l'espace distendu et de clarifier la structure viaire du site. Il a par ailleurs apprécié la densification proposée sur les franges du campus qui ouvre la porte à une mixité habitants-étudiants. Le jury a cependant trouvé la grille naturelle peu souple et attend de voir son adaptation à la réalité du site.

LAUREAT **LIEU(X) DE NEGOCIATION_ UH554**

Représentant de l'équipe : Yvan Okotnikoff, architecte, Paris, FR
Né le 08.04.83 (30 ans)

Associé : Thibault Barbier, ingénieur paysagiste, urbaniste, FR
Aurélien Delchet, architecte, FR
Mathieu Delorme, ingénieur paysagiste, urbaniste, FR
Thomas Nouailler, architecte urbaniste, FR

Collaborateurs :

Adresse : Yvan Okotnikoff
15 Bd de Picpus
75012 Paris, France

Téléphone : 06 31 50 65 05

E-mail : contact@collectifgeorges.fr
www.collectifgeorges.fr

Avis du jury : *Ce projet propose de mettre le logement au cœur du projet: le Campus-Vallée serait un lieu d'expérimentation pour développer un logement "coopératif". Le projet met en place une structure urbaine qui doit permettre le développement futur du site: il propose d'aménager un axe majeur Nord Sud, un tracé tendu, chemin le plus court entre la ville et le plateau pour les piétons et les vélos et, à terme, un téléphérique. Il est complété par un tracé sinueux E-O qui s'appuie sur les voies existantes pour créer une ligne de bus. En reprenant l'idée de la signalétique préexistante basée sur les altimétries, 5 plateformes programmatiques sont identifiées, créant 5 plateaux de développement progressif en grappe depuis l'axe.*

Le jury a souligné les ambitions de liaisons entre la ville et le plateau développées par ce projet. Il a par ailleurs apprécié la démarche mise en place sur un principe « bottom/up » capable de réunir l'ensemble des acteurs. La proposition d'un téléphérique reliant la vallée au plateau a été jugée très pertinente au regard des enjeux de liaisons pour les étudiants et le personnel universitaire. La logique de plateaux de densification mise en place par l'équipe offre une lecture fine et contextuelle de la topographie et des usages du site. Le jury aurait toutefois apprécié un développement plus approfondi de l'échelle architecturale.

CITE **CONCENTRER/MORCELER 2 FIGURES STRUCTURANTES_ CZ355**

Représentante de Suzanne Jubert, architecte, Paris, FR
l'équipe : Née le 28.07.1982 (31 ans)

Associés :

Collaborateurs :

Adresse :

Téléphone : suzannejubert@gmail.com

E-mail :

Avis du jury : La qualité de ce projet réside dans la mise en place de deux figures urbaines complémentaires:

- des cours : orientées sur la rivière et formées par agglomération de nouveaux programmes autour des bâtiments existants. Elles sont implantées sur les espaces déjà imperméabilisés des parkings. Elles proposent des dominantes programmatiques: cours-campus, cours-résidences (logements étudiants)*
- des lanières: bandes paysages Nord-Sud de 24m de large du plateau jusqu'à la rivière, installées dans la topographie, elles peuvent être bâties ou non-bâties, et accueillent des logements individuels pour chercheurs ou jardins, des vergers, des terrains de sport.*

Le jury a apprécié la pertinence de cette stratégie de rassemblement des formes urbaines et architecturales autour de cours orientées qui permet de redonner une mesure à l'étendue du site du Campus. Le jury a par ailleurs souligné la qualité adaptable de la proposition qui développe un phasage intéressant.

ROUEN – SAINT- SEVER, ILE LACROIX

LAUREAT QUE M'ANQUETIL_ PY198

Représentant de Nicolas Cèbe, architecte, FR
l'équipe : Né le 29.09.81 (32 ans)

Associés : Thomas Bernard, graphiste, FR
Juliette Lafille, géographe urbaniste, FR
Louise Naudin, architecte, FR
Jérôme Stablon, architecte urbaniste, FR

Collaborateurs :

Adresse : Louise Naudin & Jérôme Stablon
236 rue de Tolbiac
75013 Paris, France

Téléphone : 06 09 46 24 09

E-mail : nicolascebe@hotmail.com

Avis du jury : *L'Intervention sur le site est précise et fine: elle adresse à la fois la grande échelle de la ville et celle du site d'étude : tous les éléments importants du site sont problématisés. Le fleuve redevient un élément central et permet d'articuler l'ensemble des interventions. Le projet s'appuie sur la mise en place de trois parcours piétons incluant le site. La démarche est opérationnelle tout en étant expérimentale et pragmatique, évolutive et adaptable au fil du temps. La proposition n'aboutit pas une formalisation architecturale, le but étant d'écrire une partition avec des règles du jeu. Il s'agit d'un projet urbain ouvert et «léger», invitant à l'intervention de tous les acteurs et notamment à différentes équipes de maîtrise d'œuvre.*

Le jury a jugé le projet très pertinent au regard de la thématique de l'adaptabilité de la session. Il pose une stratégie simple qui définit un processus d'occupation souple des lieux. En mettant en place une « structure capable » comme lieu d'accueil de tous les possibles, le projet construit un imaginaire urbain fort conférant au lieu un véritable point d'identité.

MENTIONNE ROUEN ON THE MOVE_ YY502

Représentant de Bluefoamit (nom de l'équipe)
l'équipe : Francisco Pomares Pamplona, architecte, Elche, ES
né le 03.04.1986 (28 ans)

Associés : Saimon Gomez Idiakez, architecte, ES
Irena nowacka, architecte, PL
Johannes Pilz, architecte, AT

Collaborateurs : Filippo Fanciotti, étudiant en architecture, IT

Nicolas Lee, étudiant en architecture, CA

Jonathan Schuster, étudiant en architecture, DE
Hugo Maffre, étudiant en architecture, FR

Adresse : Bluefoamit- Hugo maffre
6 rue des Haudriettes
75003 Paris

Téléphone : 62 75 39 505

E-mail : bluefoamit@gmail.com
www.bluefoamit.eu

Avis du jury : *Le projet met en place une logique de transformation de la ville théorique. Il présente trois outils : le nuage et les attracteurs, les règles du jeu, et les prototypologies. Ces outils permettent une approche de type « bottom-up » et célèbrent la diversité, l'intensité et la complexité des villes. A la limite du chaos, proche d'une démarche de jeu vidéo, le projet développe un alphabet de volumes fonctionnels à combiner suivant les logiques économiques et les besoins des acteurs. Le projet offre une approche très libre de l'autogestion, mais très spécifique quant à son application sur le site de Rouen.*

Le jury a jugé que ce projet posait un regard décalé et riche sur ce site. En proposant une adaptabilité absolue structurée autour d'une boîte à outils très souple, le projet interroge avec pertinence et richesse les possibilités contemporaines de faire la ville. Le jury a apprécié la variété des typologies architecturales proposées. Il a également souligné que ce projet était l'un des seuls à traiter aussi exhaustivement les deux rives de la Seine. Enfin, le développement de la préfabrication a été très identifié comme une piste de réflexion très intéressante.

CITE **UNE GARE POUR LES DEUX RIVES_ ZY538**

Représentant de l'équipe : Achille Racine, architecte, Paris, FR
Né le 14.10.87 (26 ans)

Associés : Juliette Laurence, architecte, FR
Lucile Osmont, architecte, FR

Collaborateurs :

Adresse :

Téléphone :

E-mail : drum.contact@gmail.com

Avis du jury : *Ce projet fait de la future gare un lien transversal entre les quartiers rive gauche, la Seine et l'île. La réflexion se concentre uniquement sur l'emplacement stratégique de la future gare qui est, à contre-point de la plupart des projets, positionnée au Sud du site de Saint Sever, en accroche au*

Pont Mathilde / boulevard de l'Europe. Le projet propose une « une archéologie du futur » où une structure temporaire d'échafaudage préfigure l'équipement, c'est une structure à investir, à s'approprier et un imaginaire à construire. Le site de la friche est vidé, nettoyé pour devenir support d'évènements divers. Il libère la vue sur et depuis la gare; les quais et les berges de l'île sont ouverts au public. A terme une frange bâtie dense est proposée en limite Sud-Ouest (en accroche au tissu existant) et sur le quai bas du Cour de la Reine, tout en maintenant un cadrage fort sur le vieux Rouen ; une voie est percée reliant avenue Clémenceau et boulevard de l'Europe

Le jury a souligné la force conceptuelle d'un projet qui répond aux enjeux de la thématique de la session. « Une gare pour les deux rives » est un projet en acupuncture, évolutif, ouvert et totalement réversible. Le jury a toutefois jugé que le projet la formalisation architecturale aurait mérité un développement plus poussé.

SAINT-HERBLAIN , QUARTIER DE PREUX

LAUREAT METACENTRE : EMERGENCE D'UN TERRITOIRE JARDIN_ GF993

Représentant de l'équipe : Atelier Chuck (nom de l'équipe)
Jean-Rémy Dostes, architecte urbaniste, Paris, FR
Né le 14.05.84 (29 ans)

Associés : Nicolas Beyret, architecte, FR
Claire Jeanson, architecte urbaniste, FR
Gabriel Mauchamp, paysagiste, FR

Collaborateurs : Paul Jacquet, architecte, FR
Antoine Pinon, architecte urbaniste, FR

Adresse : Atelier Chuck
65 rue Servan
75011 Paris, France

Téléphone : 06 89 14 11 48

E-mail : contact@atelierchuck.com
<http://atelierchuck.tumblr.com>

Avis du jury : *Ce projet aborde le site à l'échelle métropolitaine. Il propose un axe structurant Est-Ouest d'une épaisseur variable, sur lequel des calques thématiques (commerces, loisirs, énergie et agriculture) se superposent. Le projet propose la mise en place de catalyseurs urbains, une réanimation des centralités et une symbiose entre les différents tissus du quartier. Le projet détaille quatre situations : l'accroche à Atlantis, la place de Preux, la zone d'activité de Preux et le croisement entre la rue Neruda et le boulevard Allende.*

Le jury a apprécié la stratégie territoriale qui développe une mise en relation des centralités. En proposant d'ouvrir le quartier de Preux sur d'autres polarités, Métacentre suggère une méthode pour aborder un schéma directeur urbain, base d'une coproduction avec les habitants. Ce faisant, ce projet évite l'écueil d'une sur-intensification du quartier uniquement menée de l'intérieur. Le jury a par ailleurs identifié que ce projet offrait une approche complémentaire à celle développée par le projet Permaculture.

MENTIONNE PERMACULTURE – UNE METHODOLOGIE DYNAMIQUE POUR LA VILLE EN PROJET_ XA319

Représentante de l'équipe : Collectif Fil (nom de l'équipe)
Anne-lise Gruet, architecte, Nantes, FR
Née le 27.07.88 (25 ans)

Associés : Amélie Allieux, architecte, FR
François Hamon, fr, architecte, FR
Maud Nys, architecte, ingénieur génie civil, FR
Anne Petit, artiste plasticienne, FR

Collaborateurs :

Adresse : Collectif Fil
30 bd Gustave Roch
44200 Nantes, France

Téléphone :

E-mail : contact.collectif.fil@gmail.com
www.collectif-fil.com

Avis du jury : *Ce projet propose une méthode pour fabriquer la ville de manière partagée et phasée dans le temps. Le projet fait la synthèse de plusieurs temporalités de projet : celle de l'urbanisme, celle des acteurs et celles de l'espace public .Il interroge le court terme et le long terme. Le projet revendique un urbanisme de l'éclectisme et du provisoire. Il se positionne à l'échelle du territoire et du site de manière parallèle. A l'échelle du territoire, il identifie quatre leviers de transformations. A l'échelle du site d'étude il développe quatre interventions thématiques.*

Le jury a apprécié le spectre large et complet des problématiques abordées par le projet. Il a souligné les qualités d'un travail de régénération appuyé sur les qualités locales du quartier de Preux.

CITE PONCTUATIONS... EX358

Représentant de Méline Ferré architecte, Nantes, FR
l'équipe : Né le 26.12.86 (27 ans)

Associés : Pierre-Yves Arcile, architecte, FR
Benoit Moreira, architecte, FR

Collaborateur : Miguel Gonzalez, étudiant en architecture, ES

Adresse : 4 rue Marmontel
44000 Nantes, France

Téléphone : 00 33 (0)2 85 52 67 11

E-mail : contact@melaineferre.com
www.detroit-architectes.eu
www.melaineferre.com

Avis du jury : *Le projet propose un principe d'un « urbanisme de ponctuation » qui se différencie des stratégies de plans masse ou de schémas de directeur. Cette stratégie en acupuncture est matérialisée par seize interventions ciblées.*

Le jury a apprécié le développement d'une boîte à outils permettant une intervention à la petite échelle et pouvant être implémentée avec les habitants. Il a toutefois regretté l'absence de développement territorial.

VICHY VAL D'ALLIER, MAUPERTUIS

LAUREAT FRANCES PIONNIERES_ MY978

Représentante de l'équipe : LALUBINTJ (nom de l'équipe)
Anne-Laure Marchal, architecte urbaniste, Nantes-FR
Née le 17.06.85 (28 ans)

Associés : Sébastien Deldique, dessinateur projeteur, FR
Mathieu Delmas, paysagiste, FR
Léa Hommage, paysagiste, FR

Collaborateur :

Adresse : 62 rue Félibien
44000 Nantes, France

Téléphone : 06 64 44 52 47

E-mail : lalubintj@gmail.com
<http://laformeetlusage.com>
<http://bintj.fr>

Avis du jury : *Sans programmation particulière, le projet propose d'installer une armature paysagère capable de composer avec l'aléatoire programmatique et d'accéder à un certain équilibre et autonomie. Le projet lie les 3 entités paysagères du site par ses franges en les valorisant comme des interfaces d'activités. Il définit de ce fait une infrastructure paysagère capable d'accueillir une programmation évolutive et concourt à une certaine autonomie énergétique du site. En s'appuyant sur le vocabulaire identitaire et certains bâtiments existants, le projet dessine un parc sur l'axe historique du tunnel et valorise les franges Est le long de la RD6 et Ouest en bordure d'agriculture. Ainsi, sur la base d'une trame hydraulique forte marquée par des bassins de lagunage, d'une topographie exacerbée, d'une trame boisée évolutive, d'un respect de l'existant et sur une logique de mutation énergétique paysagère, l'équipe réussit à installer un projet mutable et parfaitement adapté à une temporalité incertaine.*

Le jury a souligné le caractère fortement adaptable de la proposition tant au niveau du paysage qu'au niveau des bâtiments. Il a apprécié les qualités paysagères d'intégration développées dans ce site très singulier.

MENTIONNE ARCHIPEL DE CLAIRIERES-ARTICULER DES USAGES-COMPOSER DES ENTITES PAYSAGERES_ DB989

Représentante de l'équipe : Céline Frattesi-Bros, architecte, paris, FR
Née le 26.02.91 (22 ans)

Associés : César Canet, architecte, FR
Laura Chavy, architecte, FR
Laetitia Paradis, architecte, FR

Collaborateurs :

Adresse : 29 Rue Bouret
75019 Paris, France

Téléphone : 06 01 74 60 10

E-mail : lcaucarre@gmail.com
www.lcaucarre.com

Avis du jury : *Appuyés par les deux gouttes, Montpertuis et Palazol sont valorisés comme 2 bourgs qui prolongent le chapelet initié par les «lieux dits» constitutifs de Charmeil et Bellerive-sur-Allier. L'ensemble constitue un archipel de clairières que le projet propose d'investir par des équipements publics redynamisant et autour desquels pourront s'implanter (sur la trame existante) les activités, équipements, commerces et logements. Les sites historiques deviennent le support au développement d'activités spécifiques et ne se limite pas à des lieux de mémoires pour devenir des pôles et des germes à de nouvelles dynamiques. Un thème programmatique autour de la filière bois est valorisé comme une identité fédératrice : recherche et formation.*

Le jury a apprécié le développement d'un « paysage dans le paysage » et le caractère adaptable de la proposition. Il a souligné les qualités d'insertion urbaine et paysagère développées. Le jury a jugé que projet interrogeait avec richesse la mémoire militaire du site sans passéisme, remettant ce dernier dans un nouveau cycle de fonctionnement.

CITE ARBORIPOLE 5, UNE REAPPROPRIATION ECO-RESPONSABLE_ NZ709

Représentant de l'équipe : UM collectif d'architecture et d'urbanisme (nom de l'équipe)
Nils Le Bot, architecte urbaniste, Paris, FR
Né le 20.08.1986 (27 ans)

Associés : Mathilde Busca, architecte, FR
Laurent Naud, architecte, FR
Lucille Thiery, architecte, FR

Collaborateurs : Laura Albaric, ingénieur, écologue, FR
Ehoarn Bidault, biologist, FR

Adresse :

Téléphone :

E-mail : umcollectif@gmail.com
www.umcollectif.fr

Avis du jury : *L'ambition du projet est l'excellence environnementale en 20 ans par l'installation d'un urbanisme écoresponsable lié à une charte et une économie circulaire. Le projet recherche une diversité programmatique; Il valorise néanmoins un liant programmatique intermédiaire (renouvelable) lié à une pépinière d'entreprises, la recherche et l'enseignement et par l'installation d'un centre de formation agricole ou une bibliothèque de la biodiversité*

agricole. Le projet propose, sur la base existante, de lier Montpertuis et Palazol par un «ruban» routier ondulant. Cette onde définit et dessert 5 quartiers d'activités et est hiérarchisée en fonction des secteurs traversés. Chaque pôle est symbolisé par un bâtiment ou structure phare producteur d'énergie qui apparaît alors à la fois comme un élément emblématique et fonctionnel. La trame paysagère est respectée et sectorisée en fonction d'une gestion liée à la recherche, la production en sylviculture... La trame bâtie est réinvestie ou renouvelée sur elle-même et parfois adaptable avec l'exemple de serres modulables.

Le jury a apprécié la prise en compte des qualités actuelles du site. Il a jugé intéressante la proposition de reconversion économique proposée. Le jury a par ailleurs souligné les qualités d'adaptabilité de la proposition.

PROJET remarqué

Le jury souhaite décerner une mention spéciale au projet **PLUG AND PLAY (NX624)** sur le site de **ROUEN**, qui a soulevé un débat particulièrement enrichissant. Bien que insuffisamment cohérent dans sa démarche pour être sélectionné, ce projet a su cependant proposer une vision prospective et enrichissante au regard de la thématique de la session.

PLUD AND PLAY _ NX624

Représentant de Dragomir Denkov - architect urbanist , Bulgarie
l'équipe : Né le 16/04/1987 (26 ans)

Associés : Radostina Sabeva - BG - 16/03/1987 -
Rada Tomalevska - BG - 16/09/1987 -

Collaborateurs :

Adresse :

Téléphone :

E-mail : d.denkovarchi@gmail.com

(coordonnées sous réserve de vérifications)

ANNEXE 1 : MEMBRES DU JURY FRANCAIS

7 personnes dont 1 architecte et un paysagiste étrangers, et deux suppléants.

Personnalité

1. Bertrand-Pierre Galey, Directeur de l'Architecture, Ministère de la Culture et de la Communication, FR, **président du jury**

Représentants de la commande urbaine / architecturale

2. Jean-Marc Offner, directeur de l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine, a'urba, France
3. Serge Contat, directeur général de la RIVP (Régie Immobilière Ville de Paris), France

Professionnels de la conception urbaine / architecturale

4. Tania Concko, architecte et urbaniste, Amsterdam, NL
5. Brigitte Métra, architecte, METRA&ASSOCIES, Paris, FR
6. João Nunes, paysagiste, PROAP, Lisbonne, PT
7. Pascal Rollet, architecte, Lipsky & Rollet Architectes, Paris FR

Suppléants

8. Nicolas Reymond, architecte et urbaniste, atelier Nicolas Reymond, Paris, FR
9. Marion Vaconsin, architecte paysagiste, Bouriette & Vaconsin architecture urbanisme paysage, Bordeaux, FR

ANNEXE 2 : REPRESENTANTS DES VILLES

(30 personnes)

Ville de Fosses – Communauté de communes Roissy porte de France

Ville de Fosses :

1. Pierre BARROS, maire de Fosses
2. Patrick RENAUD, président de la communauté d'agglomération Roissy Porte de France
3. Christine BULOT, directrice générale des services, Pôle projet urbain, ville de Fosses
4. Rita CECCHERINI, directrice générale adjointe, CARPF
5. Milja PAVICEVIC, chargée de projets aménagements, CARPF

Paris Saclay

EPPS (Etablissement Public Paris Saclay)

6. Pierre VELTZ, président directeur général (excusé au jury)
7. Lise MESLIAND, directrice de l'aménagement
8. Marine SEEMULLER, chargée de projet

Paris

9. Michel NEYRENEUF, Adjoint au Maire du XVIIIème arrondissement, Chargé de l'urbanisme, des politiques du logement et du développement durable
10. Philippe CAUVIN, directeur adjoint, Direction de l'Urbanisme, ville de Paris (excusé au jury)
11. Bernard LANDAU, architecte voyer principal, chargé d'Euroman
12. Anne CHABERT, Responsable de projet PARIS NORD EST

Rouen

13. Yvon Robert, maire (excusé au jury)
14. Christine RAMBAUD 1ere adjointe au maire de Rouen
15. Valérie LE BEC, directrice de l'Aménagement urbain
16. Sophie NOEL, directrice du développement culturel

Saint Herblain

17. Bertrand AFFILE Premier adjoint au maire, Délégué à Nantes Métropole
18. Bernard GAGNET, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et du logement
19. Jean-Yves BOCHER Conseiller municipal en charge du développement urbain
20. Franck SINA Directeur général adjoint en charge de l'environnement, de la prévention et du développement urbain
21. Isabelle Albert, directrice de l'aménagement
22. Anne-Gaëlle Cleac'h, responsable du renouvellement urbain

Marseille

- 23. Nicolas BINET, Directeur GIP Marseille Rénovation Urbaine
- 24. Laure PORTALE-MANACHEVITCH, Chef de projet, MRU
- 25. Laurent MERIC, Directeur adjoint direction du développement urbain, ville de Marseille
- 26. Arnaud VILLARD, urbaniste, assistant maître d'ouvrage

Vichy VAL D'ALLIER

- 27. Jean-Michel GUERRE, maire de Bellerive-sur-Allier, Président de VVA
- 28. Guy PETITOT, premier adjoint au maire de Bellerive-sur-Allier, en charge du site de Maupertuis
- 29. Jean-François LIABOEUF, responsable développement économique, VVA
- 30. Isabelle TERRASSE, directrice de l'aménagement et du développement, VVA

ANNEXE 3 : COMITE D'EXPERTISE

(8 personnes)

1. **Fabien Gantois**, coordinateur de l'expertise.

Architecte, urbaniste (agence AAFG, Paris)

2. **Chloé Duflos**, site de Paris-Saclay

Architecte, urbaniste (agence MUZ, Paris)

3. **Julie Fernandez**, site de Rouen.

Architecte, urbaniste (agence LOG, Paris)

4. **Magalie Volkwein**, site de Fosses.

Architecte, urbaniste (responsable du pôle urbanisme, agence Christian Devillers, Paris)

5. **Nicolas Guérin**, site de Marseille

Architecte, urbaniste (agence F2GP, Paris)

6. **Alain Guez**, site de Paris

Architecte, urbaniste (LAA / LAVUE UMR 7218)

7. **Tae-Hoon Yoon**, site de Saint-Herblain

Architecte, urbaniste (agence SATHY, Paris)

8. **Thomas Secondé**, site de Vichy Val d'Allier

Architecte-Paysagiste (agence ACT Paysage et environnement, Paris)